

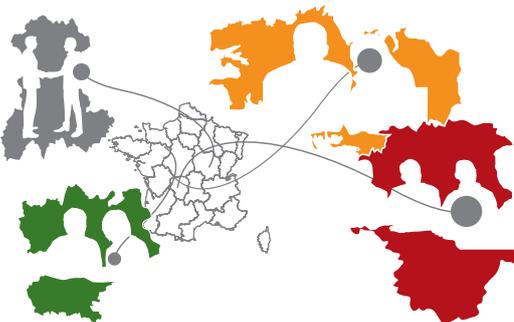
N° 26  
Mars 2016

N° spécial CULTURE

Rédigé en collaboration avec



La lettre du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire



## Sommaire

<b>Initiatives des territoires</b>	<b>2 et 3</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acteurs culturels et secteur sanitaire : une coopération réussie en Aquitaine</li> <li>• [Europe] Europe, culture et économie solidaire : les enjeux de la coopération</li> <li>• La Créative à Biot: un pôle coopératif autour des métiers d'art</li> <li>• Oz en Pays de la Loire : une coopérative d'activités et d'emplois culturelle à vocation régionale.</li> </ul>	
<b>Transversale(s)</b> Une économie culturelle solidaire en marche	4
<b>Vie du réseau</b>	8

## TRANSVERSALE (S)

### Une économie culturelle solidaire en marche.

## Édito

Il est devenu presque banal de considérer que la situation politique, économique, démocratique de notre pays est tout à fait particulière. Et je fais autant allusion à la lutte contre le terrorisme, au réchauffement climatique, qu'aux mutations économiques en cours. Pour autant, il ne suffit pas de le rappeler, encore faut-il envisager les actes qui accompagnent cette situation. Dans cette période, il est presque aussi banal de redire que la culture est essentielle pour maintenir le lien social. Or, force est de constater que, dans les actes, la concrétisation reste souvent moins évidente, notamment pour des collectivités qui ont une obligation croissante de budget serré. Pourtant, il y a enjeu à maintenir soutien et reconnaissance. Deux risques majeurs guettent acteurs culturels comme collectivités face à cet enjeu:

- La crainte principale est budgétaire : parce que ce n'est pas une compétence obligatoire, parce que la culture n'est pas reconnue comme un investissement, les lignes budgétaires dédiées aux acteurs culturels résulteront d'une volonté politique avant tout. Force est de constater la diversité des situations sur le sujet, on peut voir le verre à moitié plein ou à moitié vide.

- Le second risque est celui de la justification abusive de la culture comme économie; oui la culture est source d'emploi, de valeur ajoutée. Mais ne se retrancher que derrière cette justification pour expliquer la raison d'être de la culture est dangereux dans la période actuelle.



### Culture et économie sociale et solidaire : un enjeu et non une caution

C'est là qu'intervient l'économie sociale et solidaire et là que les collectivités ont un rôle. Il existe effectivement des modalités économiques qui concilient le sujet et l'objet : la façon de faire et le résultat attendu ; ce sont les principes même de l'ESS. Aux acteurs donc de démontrer que c'est bien dans cet esprit qu'ils travaillent leur projet culturel, pas comme une production, même pas seulement comme une création, mais bien comme un processus. Aux collectivités d'être partenaires de cette vision, et de montrer que le soutien n'est pas que financier, que la reconnaissance est essentielle dans les projets de territoires mais qu'à contrario reconnaissance sans soutien financier revient aux paroles sans les actes, ou pourrait-on dire à la pièce sans sa représentation !

C'est toute l'ambition de ce numéro à travers des exemples et des réflexions que de montrer que ce chemin de crête est possible.

Patricia Andriot, vice-présidente du RTES

Dans un contexte marqué par des restrictions budgétaires, reconnaître la culture comme un investissement et lui donner des moyens, c'est réaliser une révolution conceptuelle nécessaire, c'est miser sur l'intégration du long terme dans les budgets. C'est reconnaître qu'il s'agit d'un ferment de lien social, d'une attention aux droits culturels et à la dignité des personnes, d'un ciment indispensable pour des politiques territoriales qui convergent autour du projet de territoire, processus qui donne du sens et de la cohérence à toutes les politiques de proximité. De la même manière, il faut aussi se souvenir que les politiques publiques sont là pour soutenir la prise de risque et oser le droit à l'erreur et à l'expérimentation. Enfin, la co-construction est le dernier aspect essentiel qui constitue lui aussi une petite révolution dans l'approche des politiques publiques. Tous ces enjeux ne sont pas propres au secteur culturel, mais une vraie politique publique culturelle pourrait être fer de lance de ces nouvelles attentes dans l'approche des politiques publiques, au coeur desquelles transversalité et co-construction seront des gages de crédibilité et de regain de confiance entre acteurs et politiques. Ce sont tous ces enjeux que nous mettons en avant et défendons au sein du RTES et de l'UFISC.



## Acteurs culturels et secteur sanitaire : une coopération réussie en Aquitaine

La région Aquitaine est à l'origine, aux côtés de l'Agence Régionale de Santé et de la Direction régionale des Affaires Culturelles, d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif : le pôle de compétences **Culture et Santé**. Cette SCIC, créée en 2011, a pour objectif de favoriser la coopération et le montage de projets entre acteurs culturels et établissements hospitaliers.



Ce pôle de compétences Culture et Santé, qui compte aujourd'hui une centaine d'associés sur l'ensemble du territoire aquitain se donne pour mission d'accompagner le montage de projets de coopération via une aide à la réalisation d'un diagnostic territorial, une aide à l'écriture des projets (assistance à la maîtrise d'ouvrage) et un accompagnement de la réalisation jusqu'au bilan des premières actions sous la forme d'une formation-action.

Culture et Santé organise également des formations, des journées d'informations et des journées de partage d'expériences dont l'objectif est de présenter les initiatives locales de coopération et les réflexions qu'elles ont suscitées entre acteurs culturels et hospitaliers.

Le statut de SCIC permet d'assurer un croisement, rare en France, entre les acteurs culturels et le secteur sanitaire. Le soutien du Conseil régional d'Aquitaine à la SCIC Culture et Santé ne se limite pas à un **apport au capital**<sup>1</sup> : le projet "**Nous vieillirons ensemble**" porté par le pôle de

compétences en partenariat avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Albret a été l'un des projets repérés en 2014 par le **1er Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur l'Innovation Sociale** de la région Aquitaine.

Ce projet est une initiative visant à maintenir le lien social entre les personnes âgées à domicile et leur territoire de vie : la pratique d'une activité artistique et la confrontation à des œuvres d'art stimulent en effet la personne âgée et participent au bon vieillissement de celle-ci, voire au ralentissement des premiers signes de démence sénile.

Dans la perspective de la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) créée au 1er janvier 2016, les trois anciennes régions ont monté sur le second semestre 2015 un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) conjoint dans le but de favoriser le montage de projets d'innovation collaboratifs interrégionaux**. Un AMI conjoint qui intéresse fortement le pôle de compétences Culture et Santé : pour accompagner des projets interhospitaliers fédérant plusieurs établissements sur une action culturelle de niveau régional ou inter-régional, le pôle a trouvé **Autonom'Lab**, un pôle limousin d'innovation en santé et autonomie des personnes, pour développer "Nous vieillirons ensemble" sur le territoire de la nouvelle région. Culture et Santé et Autonom'Lab ont pu déposer leur dossier pour cet AMI.

Contact :

**Jacques Le Priol**, chargé de mission ESS Gironde et Innovation Sociale, [jacques.le-priol@laregion-alpc.fr](mailto:jacques.le-priol@laregion-alpc.fr)

<sup>1</sup> Le Conseil régional d'Aquitaine étant l'associé fournissant l'apport le plus important au capital social de cette SCIC - voir statuts.

## EUROPE

### Europe, culture et économie solidaire : comment innover dans nos démocraties et sur nos territoires ?

En novembre 2015, plus de 150 participants étaient réunis à Paris pour le Forum « ESS + Europe ! » co-organisé par l'Atelier, Ile-de-France Europe, le réseau REVES et le RTES. Pendant cette rencontre, l'UFISC et ses partenaires ont organisé un atelier pour outiller les acteurs du champ artistique et culturel inscrits dans l'économie sociale et solidaire et les aider à mieux appréhender les enjeux européens. Petit retour sur les enjeux qui s'en sont dégagés.

Les réseaux d'acteurs présents ont rappelé l'importance de la prise en compte d'un cadre d'intervention publique respectant la spécificité socio-économique des très petites structures artistiques et culturelles. Ces dernières demandent en effet des cadres qui se situent, pour partie, en dehors du champ concurrentiel.

La politique des fonds structurels (Feder, Fse, Feader...) doit donc permettre des leviers incitatifs favorisant des logiques de coopération initiées par les entreprises d'utilité sociale : pôles territoriaux de coopération économique, plateformes solidaires, processus de relations équitables, structures collectives et coopératives pour la création, accompagnement et formation, réseaux et fédérations d'acteurs... ont fait partie des nombreux exemples cités dans les échanges.

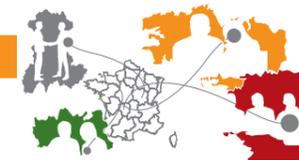
Alors que l'Europe doit se réinventer dans un monde en profonde mutation, les participants ont encouragé le renouvellement des modèles de développement et de transformation, autour de trois constats forts et partagés :

- Les pratiques culturelles, sociales, économiques se vivent, se réinventent et s'hybrident. De leur diversité et de leur échange naissent innovation, capacité de résilience, de création et de transformation des individus et des sociétés. C'est pourquoi ces pratiques doivent être affirmées, dans tous les objectifs et méthodologies développées, comme des dimensions décloisonnées.
- Les personnes et leurs territoires de vie sont profondément interconnectés : ils sont désormais nécessairement ouverts à l'international, dans une relation du local au global qui doit être mise en dynamique de coopération pour un développement partagé.
- L'économie est plurielle et la diversité économique une richesse. Dans ce cadre, l'économie sociale et solidaire avec les initiatives non lucratives, de coopération et d'utilité sociale, associatives comme coopératives, est appelée à jouer pleinement son rôle.

Pour aller plus loin :

**Le relais culture europe** : [www.relais-culture-europe.eu](http://www.relais-culture-europe.eu) / **Le réseau européen Live DMA** : <http://www.live-dma.eu>

**Le réseau européen RIPESS Europe** : [www.ripess.eu/fr](http://www.ripess.eu/fr) / **La fédération internationale des arts en espace public** : <http://ifaps.net>



## La Créative à Biot : un pôle coopératif autour des métiers d'arts

L'association la Créative a pour objet le développement d'un Pôle Territorial de Coopération Économique autour des métiers d'arts (verre, céramique...), historiquement très ancrés dans la commune de Biot (06). La commune, membre de la technopole Sophia Antipolis, soutient activement la Créative, en aidant notamment à la mise en place de structures et moyens de distribution coopératifs.



Les premiers adhérents de la Créative sont les professionnels locaux, artistes, artisans ou manufacturiers d'art qui détiennent un savoir-faire individuel ou collectif et dont la production est prépondérante sur toute autre activité. On retrouve également parmi les adhérents de la Créative, des associations, des collectionneurs, des anciens professionnels et des habitants engagés auprès des professionnels locaux et soutenant la filière des métiers d'arts.

Pour Patrick Chagneau, adjoint depuis 2014 délégué au développement économique, à l'ESS et à la ville numérique, l'accompagnement de la commune a pour objet de faciliter l'accès aux investissements productifs par la mutualisation de moyens et la mise en place de structures et moyens de distribution coopératifs. Mais les locaux initialement prévus pour la mise en place d'un **centre de documentation et d'archives et d'un lieu de production commun** ont été fortement endommagés par les inondations d'octobre 2015. Des réflexions sont en cours sur les possibilités d'accueil de jeunes artisans d'art étrangers en stage et des artistes en résidence ponctuelle.

Une **boutique coopérative** sera par ailleurs ouverte au printemps, la commune ayant mis à disposition de la Créative le local de l'ancienne bibliothèque municipale, afin de participer à la redynamisation du centre historique. Un **label local** visant à valoriser les créations locales va être prochainement lancé.

Contacts :

**Patrick Chagneau**, adjoint au Maire délégué au développement économique, à l'ESS et à la ville numérique, [patrick.chagneau@biot.fr](mailto:patrick.chagneau@biot.fr)

**Caroline Capdeville**, chargée du Commerce, de l'Artisanat et de l'ESS, [caroline.capdeville@biot.fr](mailto:caroline.capdeville@biot.fr)

**Claude Pelletier**, Président de La Créative, [claud.pelletier7@wanadoo.fr](mailto:claud.pelletier7@wanadoo.fr)

## Oz en Pays de la Loire : une coopérative d'activités et d'emplois culturelle à vocation régionale.

La Région Pays de la Loire, Angers Loire Métropole et la Carène soutiennent depuis 2015 le développement « d'Oz », la première Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE) dédiée aux métiers culturels et créatifs dans les Pays de la Loire.



COOPÉRATIVE  
DES MÉTIERS  
CULTURELS  
ET CRÉATIFS

Depuis plusieurs années, des structures d'accompagnement constatent en Pays de la Loire un manque de solutions à apporter aux professionnels des secteurs culturels et créatifs en termes d'accompagnement, de portage juridique, de modèle économique, de dynamique collective et de mutualisation. La Région Pays de la Loire, Angers Loire Métropole et la Carène co-financent alors en 2014, avec l'État et d'autres collectivités, une **étude de préfiguration** visant à évaluer la pertinence de la création d'une Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE) dédiée aux métiers culturels et créatifs dans les Pays de la Loire.

Les conclusions de l'étude de préfiguration validant l'intérêt d'une coopérative, la Région Pays de la Loire, Angers Loire Métropole et la Carène apportent leur soutien, avec d'autres financeurs publics, à la **création de la CAE « Oz »**, inaugurée le 14 Octobre 2015.

Sous le statut juridique de SCOP, « Oz » rassemble à ce jour 13 entrepreneurs du cinéma, de l'audiovisuel, de l'édition, du spectacle vivant, de l'administration culturelle, des arts graphiques et plastiques, du patrimoine, de l'artisanat d'art, du numérique, de la mode, de la presse... Ces porteurs de projet individuels bénéficient grâce à « Oz » d'un portage juridique avec un statut d'entrepreneur-salarié. Ils sont accompagnés par une équipe d'appui au développement économique de leur projets et ils peuvent recourir à des outils mutualisés de comptabilité, de paie, d'expertise juridique et sociale difficilement accessibles individuellement. En complément du soutien aux projets individuels, « Oz » est aussi une interface commerciale pour ces coopérateurs et un lieu de dynamique collective qui favorise l'échange et la co-construction de projets collectifs.

Avec un siège implanté à Angers et une antenne à Saint-Nazaire, « Oz » a vocation à se développer sur l'ensemble du territoire des Pays de la Loire. Cette CAE souhaite ainsi être actrice du développement territorial en construisant progressivement son implantation avec les territoires et en voulant révéler la richesse des Pays de la Loire en projets innovants et créatifs. Pour ce faire, elle développe une dimension « **d'incubateur territorial** » afin d'accompagner des projets émergents dans les territoires, en coopération avec les acteurs de la création d'entreprises, de la culture et de l'ESS présents en Pays de la Loire.

Contacts :

**Clémence Menard**, directrice coopération et communication d'Oz, [clemence.menard@oz-coop.fr](mailto:clemence.menard@oz-coop.fr)



## Une économie culturelle solidaire en marche

Une multitude d'initiatives s'investissent quotidiennement un peu partout sur le territoire, dans des démarches artistiques et culturelles au plus près des personnes et des lieux de vie. Cette «économie culturelle solidaire» regroupe une pluralité d'activités: création et proposition de spectacles, d'événements, processus artistiques, accompagnement des expressions et des pratiques des personnes dans toutes leurs diversités, transmission et enseignement des savoirs et savoir-faire artistiques... Dans un monde complexe, en mutation, ces initiatives artistiques et culturelles participent d'une démarche de transformation et témoignent d'une nouvelle économie sociale et politique.

Si la prise en compte de la dimension économique est nécessaire, c'est pour mieux réaffirmer que l'économie est à réinscrire dans le social et le politique, comme l'a montré Karl Polanyi. Alors que les dernières études économiques soulignent la dynamique des acteurs culturels de l'ESS (on compte plus de 35 000 associations employeurs), la biodiversité économique se restreint le plus souvent à la commercialité lucrative. Ainsi, le récent rapport sur l'entrepreneuriat culturel (2014) identifie les pratiques d'entrepreneuriat artistique et culturel à la recherche de la rentabilité, de la croissance et du profit. Pourtant, une autre économie, sociale et solidaire, s'organise, qui pense que la culture est d'abord une relation, un partage entre personnes, et non un produit. Elle se fonde sur la primauté des droits et de la dignité des personnes, des buts autres que lucratifs et de la solidarité pour défendre la diversité culturelle, comme commun de l'humanité.

### Accompagner et consolider les projets d'entrepreneuriat culturel

Les évolutions et les contraintes sociales, politiques et économiques ont favorisé un rapprochement pragmatique entre culture et ESS. La précarité, la multi-activité de nombreux travailleurs culturels confrontés à la complexité du cadre de leur exercice, ont amené les opérateurs culturels à aller puiser de nouvelles réponses proposées par l'ESS. Depuis 10 ans se développent ainsi des Coopératives d'activités et d'emplois spécialisées dans le domaine culturel et artistique. Arterréel (Alsace) et Clara (Paris) furent les pionnières. Ces coopératives reçoivent souvent le soutien des collectivités (voir notre article dédié à la coopérative Oz en Pays de la Loire en page 3). Par ce biais, les collectivités contribuent à la mise en œuvre de parcours d'accompagnement de projets émergents sur leurs territoires et la viabilisation de projets professionnels, dans des domaines complexes et mouvants.



© 100 mètres de bande d'interdiction, Action devant la Bourse de Paris « L'art est public, appel pour une politique culturelle réinventée », dans le cadre de Rue Libre, journée internationale des arts de la rue et de la liberté d'expression dans l'espace public.



### Une librairie au service du développement territorial Entretien avec Didier Bardy, responsable de la Librairie Tartinerie.

La petite commune rurale de Sarrant est une bastide située au nord-est du Gers en terre gasconne, aux confins de la Lomagne. Riche de 395 âmes, c'est une commune limitrophe avec les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne. Le 1er juillet 2000, Didier et Catherine ouvraient les portes de la Librairie-tartinerie...

#### Un modèle construit sur la pluriactivité

Pour remplir cette mission d'«augmenter l'autre» par le livre, selon la jolie expression du comédien Robin Renucci, la librairie-tartinerie repose sur un modèle économique fondé sur la pluriactivité. Cette pluriactivité ne consiste pas à conjuguer des petits boulots, mais à permettre de mener à bien des activités complémentaires autour de leur activité principale de libraire. Avant la création de la librairie, les porteurs avaient un emploi salarié à plein temps, ce qui a permis le lancement du projet. Le métier de libraire et cette pluriactivité les conduisent aujourd'hui à participer à des conférences et des colloques comme animateurs, rapporteurs, et permettent aussi la mise en œuvre de manifestations culturelles sur le village, et depuis peu le lancement d'une maison d'éditions « La Librairie des Territoires ».

#### La librairie en chiffres

Ce sont aujourd'hui près de 20 000 ouvrages référencés, des animations régulières et nombreuses (350 en 10 ans). Ce sont également trois personnes qui travaillent à temps plein. La librairie devient partenaire des manifestations organisées, à travers la France, sur le thème du développement, de la culture et du tourisme. Sa vocation est d'assurer la présence d'ouvrages là où l'on débat de ces enjeux.

#### L'inscription dans l'agenda des pouvoirs publics

Ces questionnements autour d'une politique culturelle et touristique découlent également de la démarche engagée par le Pays Portes de Gascogne et son conseil de développement, auquel Didier participe activement. En effet, dans le souci de valoriser des ressources culturelles au service d'un développement global du territoire, un volet culturel fut progressivement mis en place (convention culturelle, définition de pôles structurants, création d'une association intervenant sur l'ensemble du territoire : Culture Portes de Gascogne), avant l'élaboration d'un schéma directeur de développement culturel dont une charte définit aujourd'hui les axes prioritaires...

« La librairie nous a conduits à réfléchir sur l'articulation entre le local et le global, l'individuel et le collectif, l'initiative et le projet de territoire. ».



### Lussas, ou comment un village ardéchois devient pôle régional du documentaire Entretien avec Pierre Mathéus, coordinateur de «Lussas, Village documentaire».

Si le festival documentaire de Lussas est aujourd'hui connu et reconnu à échelle régionale, nationale et européenne, la dynamique est loin de n'être qu'événementielle. Associations culturelles, sociétés de production et distribution, vidéothèque, école, programmes de coopération internationale... Un véritable écosystème créatif et solidaire s'est créé autour du film documentaire dans ce village ardéchois de 1 100 habitants.

Née en 1979 de la volonté et d'un homme «qui avait envie de faire du cinéma en région et de créer un festival non compétitif à une époque où le cinéma documentaire manquait de festivals», la dynamique autour du documentaire à Lussas s'est développée, structurée, organisée. Autour de l'association mère « Ardèche Image » se sont ainsi créés les « États généraux du film documentaire », « La maison du doc », une vidéothèque et base de données recensant 40 000 documentaires, une « École documentaire », une formation universitaire et professionnelle, en partenariat avec l'université de Grenoble, et « Africadoc », devenu DocMonde, un programme de coopération pour le développement du cinéma documentaire africain. « Depuis 3 ans, pour structurer cette dynamique complexe, ce corps vivant, nous nous sommes rassemblés en Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE), et avons répondu aux deux appels à projets nationaux », explique Pierre Mathéus, coordinateur de «Lussas, Village documentaire».

#### Des liens forts avec les collectivités

Dans la structuration de cette dynamique, les collectivités ont toujours joué un rôle important, et à tous les échelons. Le conseil régional accompagne l'ensemble des actions sur le budget culture, mais aussi via un fonds de soutien à la filière audiovisuelle, et des fonds de coopération décentralisée (les 8 régions avec lesquelles travaillent Lussas étant des zones de coopération de la région Rhone Alpes). Des soutiens qui leur ont notamment permis d'aller chercher des financements européens. Le Département et le Pays, quant à eux, ont encouragé la structuration de la dynamique, conditionnant leur soutien à une mutualisation et organisation territoriale des projets. L'association est également en train de travailler avec l'intercommunalité sur la mise à disposition d'un bâtiment pour regrouper l'ensemble des activités existantes et accueillir de nouveaux acteurs des industries culturelles et créatives dont une télévision du documentaire sur 1 500 m<sup>2</sup> de bâti. Enfin, la commune «sans qui le festival ne se ferait pas», accompagne l'aspect événementiel depuis ses débuts via la mise à disposition d'un cinéma, du centre culturel, de la salle des fêtes, de l'école primaire et d'un champ pour les séances en plein air, ainsi que via l'aide technique et de terrain des services municipaux. «Même si cela ne s'est pas fait sans choc culturel», sourit Pierre Mathéus. «Il faut s'imaginer, il y a 30 ans, comment pouvaient être perçus ces «babas cool férus de cinéma» qui arrivaient dans un village très rural et très agricole.» Depuis, les festivaliers ont changé et la population s'est habituée à les voir envahir leur quotidien, une semaine par an.

#### Explorer de nouveaux modèles économiques : les SCIC

«Lussas, village documentaire» porte également deux projets de SCIC. L'un concerne une télévision du documentaire, avec l'objectif de diffuser et co-produire des films ; l'autre qui serait une évolution de l'association-mère et dont l'objectif sera d'unir la dizaine de structures engagées dans la dynamique afin de permettre mutualisation et solidarité financière. L'enjeu : explorer de nouveaux modèles économiques.

### La coopération au cœur de la structuration

Car, soutenant des formes d'innovation sociale qui associent des modes économiques et démocratiques pluriels, les acteurs de cette économie culturelle solidaire expérimentent. Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), lieux partagés, collectifs artistiques, réseaux solidaires... Espaces d'apprentissage entre acteurs, de recherche et de consolidation des projets, ces approches fleurissent un peu partout. 10 % des près de 500 sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) existantes œuvrent ainsi dans le domaine culturel! Ces formes de coopération doivent être accompagnées par une compréhension renouvelée des enjeux de structuration (voir encadré page suivante).



©Didier Mauro, extrait du film «Art est public et dans la rue».

Des enjeux que les collectivités locales peuvent soutenir, et notamment sur des politiques publiques d'ESS.

Les collectivités disposent en effet de nombreux leviers allant dans le sens de la structuration et de l'encouragement à la coopération: intégration du développement culturel dans les schémas régionaux de développement économique de l'innovation et de l'internationalisation, fonds structurels européens, outils financiers solidaires, aides à l'emploi pour les fonctions structurantes dans les projets et les fonctions d'animation de la coopération, soutien aux projets de mutualisation... Dans certaines collectivités, un travail de décloisonnement entre services a par exemple favorisé la mise en œuvre d'actions de soutien transversal : en région Rhône-Alpes, la collaboration entre la Direction culture et la Direction Développement économique et Emploi a permis la création de dispositifs conjoints d'aide aux groupements d'employeurs ou encore aux pôles territoriaux de coopération économique culturels. Pour les acteurs culturels, c'est aussi le défi d'un rapprochement plus conséquent avec l'ESS, au vu notamment de l'ouverture des CRESS en 2016. C'est l'enjeu d'un travail ouvert avec d'autres dynamiques d'économie solidaire sur les territoires. Des rencontres sur les territoires rassemblant CRESS, Dispositif Locaux d'Accompagnement et réseaux d'acteurs sont à multiplier! Un processus qui pourrait d'ailleurs se construire aussi avec les collectivités...

1 Notamment dans le cadre de la convention de partenariat nationale triennale renouvelée entre les acteurs culturels et le CNCRES, le MES (Mouvement pour l'Economie Solidaire) et Opale-CRDLA Culture.



## La culture comme facteur de développement territorial

La relation au territoire de vie est une caractéristique forte d'une partie importante des structures culturelles et de leur modèle socio-économique. Le territoire apparaissant comme une construction collective, à la fois produit et condition du processus de production de révélation et mise en valeur des dynamiques.

Même si elles ne sont pas nécessairement liées à un seul territoire spécifique, les équipes et structures artistiques et culturelles conjuguent souvent une pluralité d'activités au niveau local : création et diffusion

de spectacles ou d'événements, action culturelle sur un territoire en relation directe avec ses habitants, création par l'artistique d'un espace public et citoyen, transmission d'un savoir-faire, soutien au développement des pratiques amateurs, implication dans les instances de la vie locale, etc. Elles développent leurs activités avec le souci de la proximité. Exemple avec la Chambre d'Eau implantée en Avesnois (Nord-Pas de Calais) dont la singularité est de mettre en lien la création artistique contemporaine pluridisciplinaire avec les habitants et les territoires. Depuis plus de 15 ans, la structure a ainsi développé des liens forts avec les acteurs locaux, publics et privés, de son territoire. Le montage financier de leur dernier projet ayant même déclenché la

## La coopération entre acteurs culturels : enjeux, pérennisation et rôle des collectivités



Interview croisée entre **Philippe Henry**, chercheur en socioéconomie de la culture, Maître de conférences HDR retraité de l'Université Paris 8 - Saint-Denis, et membre de l'Institut de Coopération pour la Culture, et **Colin Lemaître**, coordinateur de Culture & Coopération, cluster d'entreprises créatives et solidaires à Saint Etienne.



### Les difficultés financières et restrictions budgétaires actuelles ont-elles renforcé les dynamiques de coopération entre acteurs culturels ?

**Philippe Henry (PH) :** Parce qu'ils rassemblent une pluralité d'acteurs, les milieux artistiques et culturels ont toujours été des milieux où les interdépendances sont fortes, mais où les dynamiques de singularisation sont également déterminantes : il existe donc un terreau contradictoire pour les collaborations réciproques. La nouvelle révolution productive et sociale dans laquelle toute notre société est engagée change effectivement la donne. La nécessité de survie pour tous et le manque de moyens peuvent soit renforcer l'individualisation, soit augmenter les coopérations. Ce constat, mêlé à des idéaux d'une autre société explique cette résurgence de nouvelles formes de coopérations ; même si elles restent encore modestes et peuvent largement être intensifiées.

**Colin Lemaître (CL) :** Je ne pense pas que les "logiques de survie" entraînent les meilleures initiatives de coopération. Les collectivités qui interpellent par exemple les acteurs culturels en disant "les moyens baissent, il faut mutualiser" n'ont jamais de très bons résultats. À l'inverse, lorsque les acteurs sont dans une optique de croissance, de confiance, dans des moments très positifs, le collectif aspire à formaliser et structurer la coopération.

### Quelles sont les conditions de pérennisation des coopérations ?

**PH :** Première chose : la coopération ne fonctionne que si la mise en commun permet à chacune des organisations d'assurer le développement de ses activités propres. S'il n'y a pas d'impact sur les activités individuelles, la coopération a tendance à se déliter voire à disparaître. Le risque, et c'est très sensible dans les milieux artistiques et culturels, est que lorsque les choses ne vont pas très bien, quand il faut se serrer les coudes, la mise en synergie semble naturelle. Quand ça va mieux pour l'un ou pour l'autre, il y a toujours ce risque de ré-autonomisation et de dé-solidarisation.

**CL :** Le problème est qu'il est très difficile aujourd'hui d'évaluer les impacts de la coopération sur les individus : ils sont autant directs qu'indirects, quantifiables qu'inquantifiables. Ils sont difficiles à mesurer ou à présenter formellement car nous allons au-delà de la question sur l'impact économique et sommes sur le développement de la culture de chacune des organisations.

**PH :** Deuxième chose : la coopération, même si elle implique des acteurs éloignés géographiquement, se développe dans les liens de proximité. La coopération renforcée exige une confiance très forte entre des acteurs qui se connaissent, se reconnaissent et travaillent ensemble de façon régulière. Elle s'organise finalement à partir d'un réseau affinitaire : nous sommes d'abord sur une relations de personnes plus que de structures.

**CL :** Il existe beaucoup de travaux et de publications aujourd'hui sur l'opérationnalité des coopérations : le management, les ressources, la

finance... Mais on a très peu d'ingénierie, de savoir faire et d'outils sur les questions qui relèvent du maintien, du développement, de la consolidation de ce réseau affinitaire. Dans une approche plutôt sociologique finalement qui pourrait se transcrire sur des actions ou des moyens.

### Quels rôles les collectivités peuvent-elles jouer dans l'impulsion, le développement ou la pérennisation de ces coopérations ?

**PH :** Avec les collectivités territoriales également, les coopérations se font d'abord entre des personnes, plus qu'entre des organisations. Si le rapport avec un technicien ou un élu est bon, la mayonnaise peut prendre. Il faut aborder la coopération comme la constitution d'un réseau affinitaire, dans lequel s'intègrent les collectivités. Par ailleurs, le soutien des collectivités publiques en tant que fournisseur de moyens, et en particulier financiers, est essentiel, car les coopérations renforcées exigent, au moins au départ, plus de ressources que ce dont disposent les individus ou organisations qui coopèrent les uns avec les autres. Mais encore une fois, ce soutien de la collectivité n'intervient que parce qu'une confiance réciproque et un intérêt commun ont été construits entre les coopérateurs.

**CL :** A Culture et Coopération, la relation la plus forte qu'on ait aujourd'hui avec les collectivités se passe à échelle intercommunale. Et j'ai le sentiment qu'on est pas les seuls. Peut-être parce qu'on est à un niveau de dialogue qui est intéressant, et qui reflète bien les dimensions des initiatives qui sont à des échelles de bassins de vie, ou ultra localisées, sur des quartiers par exemple.

Le Mixeur, par exemple, tiers lieu arts - sciences - design est né du partenariat entre Sainte Etienne Métropole, Culture et Coopération et OpenScop. Il est implanté au sein du bâtiment de l'imprimerie de l'ancienne Manufacture d'armes.

### Les trois différentes formes de coopérations - Philippe Henry:

- La mutualisation « simple » de moyens (locaux, informations, compétences, réseaux...) qui est un premier pas vers d'autres solidarités, comme celles, plus poussées, des fonctions supports liées à la recherche de co-producteurs, à la mise en commun de supports administratifs ou d'un équipement complet par exemple.
- La mise en commun « double » des moyens et des risques, dans la mise en place de groupements d'employeurs par exemple.
- La mutualisation « triple » des moyens, des risques et des résultats.

Davantage que les formes que peuvent prendre ces coopérations, il faut regarder les objectifs et les niveaux de mise en commun, de mutualisation et de coopération des différentes ressources matérielles, financières, cognitives, relationnelles...



prise de la compétence culture par la communauté de communes qui les a soutenus. Les impacts territoriaux de cette économie culturelle solidaire commencent à se rendre visibles et lisibles. « Lussas, village documentaire » a par exemple, sur demande du conseil régional Rhône-Alpes, mené une étude en 2014 sur ses répercussions économiques sur le territoire. Résultat : la dynamique apporte chaque année presque 5 millions d'euros à l'économie locale du Pays de l'Ardèche méridionale. Pour 1 à 2 millions de subventions reçues.

## Une responsabilité démocratique commune

La circulaire de septembre 2015 du Premier ministre sur les relations entre associations et collectivités acte de la contribution des initiatives culturelles et artistiques à l'intérêt général. Surtout, elle reconnaît à ces initiatives le caractère de services non économiques d'intérêt général, les situant hors de la régulation concurrentielle, et elle plaide pour de nouvelles relations de co-construction.

Sur le terrain, acteurs culturels et collectivités expérimentent de nouvelles formes de gouvernance territoriale. Le SOLIMA - Schéma d'orientation des lieux de musiques actuelles, élaboré par le ministère de la culture, la Fédération des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) et des réseaux d'acteurs des musiques actuelles, en est un bon exemple. A partir de cette méthodologie, entérinée dans une circulaire d'Etat et soutenue par une méthode d'observation participative et partagée, plusieurs territoires expérimentent un processus horizontal de co-construction, à l'échelle d'une région, d'un département ou d'intercommunalités (Bordeaux Métropole, Rennes Métropole, Nantes Métropole...). D'autres expérimentations émergent : en Pays de la Loire



©Zabou, street art dans le quartier du siège de l'association Opale

avec la Conférence Régionale Consultative pour la Culture, expérience de co-construction des politiques culturelles, qui regroupent près des 200 participants ou l'implication de territoires dans les Agendas 21 de la culture.

Au niveau national, si la loi ESS de 2014 affirme la perspective d'un autre mode d'entreprendre, elle reste timide dans sa reconnaissance des acteurs comme initiatives citoyennes, situées pour beaucoup hors des logiques concurrentielles. Le champ culturel de l'ESS, en lien avec plusieurs réseaux de collectivités, a fait valoir au sein de la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la république (loi NOTRe), de nouveaux référentiels. Énonçant la responsabilité culturelle conjointe de l'Etat et des collectivités, la loi met en avant le respect des droits culturels. Déjà dans son document d'orientation politique de janvier 2013 «Des politiques culturelles pour les personnes, par les territoires», la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture avait témoigné du fait que la politique de l'offre ne suffit plus. «C'est une politique qui oublie que chacun est aussi porteur d'une culture propre, d'une identité singulière, tissée d'appartenances multiples, et que c'est en le reconnaissant en tant que personne libre qu'on le mettra en capacité de recevoir, d'échanger, de dialoguer».

Cette ambition partagée autour du mieux vivre ensemble et d'une nouvelle responsabilité commune sera nécessaire pour lutter contre le

désengagement politique vis-à-vis des initiatives citoyennes alors que les inégalités et les replis sur soi continuent de croître. Il est urgent de refaire commun et les acteurs de l'ESS peuvent largement y contribuer.

Car, une fois encore les acteurs culturels n'avanceront pas seuls mais bien plutôt par une dynamique transversale les reliant à d'autres. En cela, ils font face aux mêmes défis que de nombreux autres acteurs (et collectivités) qui doivent composer avec les enjeux d'une nouvelle globalisation et renouveler leur capacité d'agir.



**L'association Opale** soutient depuis plus de 25 ans le développement et la professionnalisation des initiatives artistiques et culturelles au travers d'actions variées : travaux d'étude et d'observation, conception et diffusion d'outils d'appui, valorisation d'expériences, organisation de rencontres et de formations, aide à la structuration de réseaux. Depuis 2004, elle porte une mission de ressources pour le DLA, un dispositif public national de soutien à l'emploi associatif. Espace ressource, Opale peut guider acteurs et collectivités dans le développement de la diversité des projets culturels de l'économie solidaire.

Le site d'Opale : <http://www.opale.asso.fr>



**L'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures culturelles**, réunit 15 organisations professionnelles des arts et de la culture. Elle regroupe des structures qui développent une diversité d'activité (création, diffusion, production, accompagnement des pratiques...) réparties sur l'ensemble du territoire français. Fondée sur le Manifeste « Pour une autre économie de l'art et de la culture », l'union défend la place déterminante des arts et de la culture dans la société, suivant les principes de diversité, de droits et de dignité des personnes.

Le site de l'UFISC : <http://www.ufisc.org/>

## Pour aller plus loin

- Notre dossier spécial «Culture et ESS» : sur [www.rtes.fr/Lettre-no26-ESS-et-culture](http://www.rtes.fr/Lettre-no26-ESS-et-culture)

Interview de François Alaitru, responsable des projets de territoire chez Galapiat Cirque

Interview de Philippe Piau, co-fondateur du collectif S.A.A.S. Structures-Artistes Associés Solidaires

Une version longue de l'interview croisée entre Philippe Henry et Colin Lemaître.

Des documents ressources dont la fiche du CRDLA sur l'accompagnement du secteur culturel de l'ESS ou le Manifeste de l'UFISC pour une autre économie de l'art et de la culture, ainsi que plusieurs rapports officiels. Des liens du site internet d'Opale sur les enjeux et des récits d'expériences des liens entre culture et ESS.

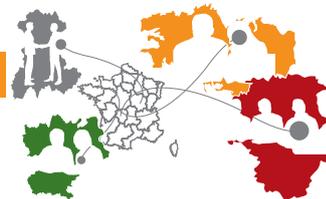
### • Ouvrages et études:

Pour une autre économie de l'art et de la culture, dirigé par B. Colin et A. Gauthier, ed Eres, 2010.

Associations et action publique, dir. Jean-Louis Laville, Anne Salmon, ed Desclee De Brouwer, 2015

Un nouveau référentiel pour la culture ? Pour une économie coopérative de la diversité culturelle, Ph Henry, Ed L'attribut, 2014;

Etude exploratoire sur les nouvelles pratiques de mutualisation et de coopération inter-organisationnelle dans le secteur culturel, M Deniau, DEPS, juillet 2014.



Une nouvelle publication du RTES à télécharger !  
**Les actes du séminaire**  
**«Politique de la ville et ESS»**  
 Plaine Commune, le 15 décembre 2015



Le RTES publie les actes de la journée «Politique de la ville et ESS» du 15 décembre 2015, qui s'est déroulée aux Archives nationales (93).

En 16 pages, ces actes reviennent sur les deux tables-rondes et les quatre ateliers du séminaire national, en précisant les propositions qui en ont découlé. Ils présentent également le «zapping des initiatives» et des extraits du slam de clôture de Cocteau Mot Lotov, à retrouver sur notre site internet.

Téléchargez les actes sur : [rtes.fr/Compte-rendu-du-seminaire](http://rtes.fr/Compte-rendu-du-seminaire).

**Bienvenue aux nouveaux adhérents !**

**Les villes :**

- Gournay en Bray
- Bègles
- Nevers
- Saint-Pierre de la Réunion

**La Communauté de Communes :**

- Auberive, Vingeanne et Montsaugéonnais.

**Les Conseils départementaux :**

- Haute-Garonne
- Loire Atlantique

Le RTES rassemble **132 collectivités** territoriales (régions, départements, intercommunalités, communes).

Les échanges de ce séminaire nourriront la **prochaine publication du RTES** éditée avec le soutien du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) sur la Politique de la ville et l'ESS (Sortie : Juin 2016).



**L'AGENDA DU RTES**

- **8 au 10 Février:** Rencontres forum sur la ruralité : « Projets Artistiques et Culturels en milieu rural » à Maubec
- **1er Avril :** Conférence en ligne « Développer l'ESS avec le soutien de l'Europe »
- **3 et 4 Mai :** Séminaire national « PTCE et collectivités territoriales » à Toulouse
- **12 Mai :** Journée de formation « ESS et intérêt général » à Paris (Organisée avec le CNFPT)
- **31 Mai :** Journée de formation co-organisée avec IDEAL Connaissances
- **16 Juin :** Assemblée Générale du RTES
- **9 septembre :** Webconférence « Marchés réservés et clauses »

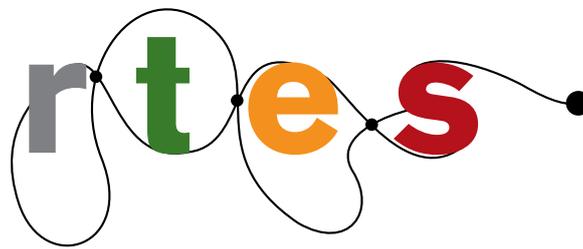
**Retrouvez sur [www.rtes.fr](http://www.rtes.fr) notre espace adhérents :**

Vous pourrez y consulter des dossiers thématiques (schémas de promotion des achats responsables, départements et ESS, monnaies locales complémentaires...) permettant d'échanger et de partager entre collectivités adhérentes. Mais aussi des documents concernant la vie associative du RTES (budgets, compte-rendus d'AG, rapports d'activité, statuts,...).

En lien avec notre partenaire IDEAL Connaissances, retrouvez également un forum de discussion et la possibilité de visionner les précédentes formations organisées par le RTES.

**Direction de la publication :** Christiane Bouchart. **Coordination :** Anne-Laure Federici. **Rédaction :** Céline Parat, Martin Besnier, Pierre-Alain Simon et l'équipe de l'UFISC: Laura Aufrère, Patricia Coler, Alban Cogrel, Sébastien Cornu. **Mise en page :** Céline Parat, Martin Besnier. **Charte graphique :** Yann Montigné. **Impression :** Artésienne sur papier recyclé Cyclus Print.

Adresse du siège: Hôtel de Ville, BP 667 - 59 033 Lille cedex  
 Adresse postale: 75 rue Léon Gambetta - 59 000 LILLE  
[www.rtes.fr](http://www.rtes.fr) - [animation@rtes.fr](mailto:animation@rtes.fr)



Réseau des collectivités Territoriales pour une **Économie Solidaire**